



Recueil Spécial des Actes Administratifs

N°105 du 15 septembre 2017

DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

ARRETES DU PRESIDENT

**

Calendrier des réunions du Conseil Départemental à venir :

- 13 octobre 2017
- 08 décembre 2017

à l'Hôtel du Département – 6 rue Gaston Manent – 65000 TARBES.

RAA N°105 spécial du 15 septembre 2017

N°	DATE	SERVICE D'ORIGINE	OBJET
3095	04/09/2017	DRH	* Arrêté fixant les listes d'aptitude pour la promotion interne après la Commission Administrative Paritaire du 26 juin 2017

* Inséré au R.A.A.

D.G.S. (Direction Générale des Services)

D.R.T. (Direction des Routes et des Transports)

D.E.B. (Direction de l'Éducation et des Bâtiments)

D.R.H. (Direction des Ressources Humaines)

D.R.A.G. (Direction des Ressources et de l'Administration Générale)

D.S.D. (Direction de la Solidarité Départementale)

D.D.L. (Direction du Développement Local)



**EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS
DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

03095

OBJET : Arrêté fixant les listes d'aptitude pour la promotion interne après la Commission Administrative Paritaire du 26 juin 2017

Le Président du Conseil Départemental,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale ;
Vu n° 86-68 du 13 janvier 1986 modifié relatif aux dispositions de détachement, hors cadres, disponibilités, de congé parental des fonctionnaires territoriaux et à l'intégration ;
Vu le décret n° 87-1099 du 30 décembre 1987 portant statut particulier du cadre d'emplois des attachés territoriaux modifié par le décret n°2016-1798 du 20 décembre 2016 ;
Vu le décret n° 2016-201 du 26 fév. 2016 portant statut particulier du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux modifié par les décrets n° 2017-310 et 2017-311 du 9 mars 2017 ;
Vu le décret n° 2013-489 du 10 juin 2013 portant statut particulier du cadre d'emplois des conseillers socio éducatifs modifié par les décrets n°2016-598 et 2016-600 du 12 mai 2016 ;
Vu le décret n° 2012-924 du 30 juillet 2012 portant statut particulier des rédacteurs territoriaux modifié par les décrets n°2016-594 et 2016-601 du 12 mai 2016 ;
Vu le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier des techniciens territoriaux modifié par les décrets modifié par les décrets n° 2016-594 et n° 2016-601 du 12 mai 2016 ;
Vu le décret n° 2011-1642 du 23 novembre 2011 portant statut particulier des assistants territoriaux de conservation modifié par les décrets n° 2016-594 et 2016-601 du 12 mai 2016 ;
Vu le décret n° 88-547 du 6 mai 1988 modifié par les décrets n° 2016-1382 et n° 2016-1383 du 12 octobre 2016 portant statut particulier des agents de maîtrise ;
Vu les avis émis par les Commissions Administratives Paritaires des catégories A, B et C en date du 26 juin 2017 ;
Vu l'arrêté du 10 juillet 2017 portant inscription sur les différentes listes d'aptitude au titre de l'année 2017 ;

ARRÊTE

Article 1^{er} L'arrêté du 10 juillet 2017 est rapporté.

Article 2 Les inscriptions sur les différentes listes d'aptitude au titre de l'année 2017 sont établies comme suit :

Groupe hiérarchique 5

Liste d'aptitude au grade d'attaché territorial :

- CAZAUBON Patricia
- DUBERTRAND Pascale

Liste d'aptitude au grade d'ingénieur territorial :

- GAYE METOU Mickaël

Liste d'aptitude au grade de conseiller socio-éducatif territorial :

- RAUCY Bénédicte

Groupe hiérarchique 3

Liste d'aptitude au grade de rédacteur territorial :

- FERRER-SAJOUX Violaine
- PASQUIER Dominique
- PRAT Marie-Anita

Liste d'aptitude au grade de technicien territorial :

- DAVID Frédéric
- LERBEY Grégory

Liste d'aptitude au grade d'assistant de conservation :

- ISAC Patrice
- LUBY-DULUC Agnès

Groupe hiérarchique 2

Liste d'aptitude au grade d'agent de maîtrise territorial :

- CAVERIVIERE Jean-Marc
- GASPARD Philippe
- LABAT Philippe
- LACOTE Yves
- MENNE Nicolas
- PELLETIER Stéphane
- PERES Jean-Pierre
- SALUDAS André
- SANS D'AGUT Jean-Claude

ARTICLE 3. Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale et/ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau dans les deux mois suivant la mise en œuvre des mesures de publicité de la liste.

Fait à Tarbes, le 04 septembre 2017
Pour le Président et par délégation,
Le Directeur Général Adjoint,


Pascal SUREL